

FOCUS SUR ...

LA RETRAITE PROGRESSIVE

A SAVOIR...

La retraite progressive : qu'est ce que c'est ?

La retraite progressive est un dispositif qui vous permet, en fin de carrière, de travailler à temps réduit et de percevoir, en même temps, une partie de vos retraites. Pendant cette période, vous continuez à cotiser à la retraite.

Conditions d'Eligibilité

- Avoir 60 ans
- Comptabiliser au moins 150 trimestres d'assurance tous régime de base
- Exercer une ou plusieurs activités à temps partiel (entre 40% et 80% de la durée légale applicable dans l'entreprise). Pour les indépendants avoir une baisse de revenus d'activité
- Vous devez obtenir l'accord de votre employeur pour travailler à temps partiel. Sans réponse de sa part dans les 2 mois qui suivent votre demande, elle est considérée comme acceptée.

Les modes d'utilisation

- La demande doit être faite 5 mois avant la date de départ envisagée en retraite progressive
- La demande peut être faite en ligne ou en remplissant un dossier papier.

Le mode de calcul des prestations

Votre pension partielle sera calculée sur la base des droits acquis à sa date d'effet, en fonction de votre quotité non travaillée. Exemple : si votre temps partiel est de 60 %, vous percevrez 40 % de votre pension, si votre temps partiel est de 80 %, vous percevrez 20 % de votre pension).

- En retraite progressive, on continue à cotiser pour la retraite sur la partie salariée et les cotisations générées seront mises au crédit de la personne au moment de la demande de retraite définitive.
- Le dispositif peut occasionner une baisse de revenus : la partie salariée étant diminuée, les cotisations qui sont basées sur cette partie sont donc moins importantes que lorsque l'on travaillait à temps plein.
- Toutefois, une "surcotisation" est possible sur un temps plein, alors que l'on est plus qu'à temps partiel avec l'accord de l'employeur : Les cotisations sont payées sur la base d'un temps plein et non d'un temps partiel.

Pour aller plus loin :

<https://www.youtube.com/watch?v=ocPKeUHuKmM>

Où trouver de l'aide?

- France services St Etienne de Cuines : 0479562266
franceservice@declicc73.fr
- Au 3960
- L'assuranceretraite.fr



LA LETTRE FRANCE SERVICES

RETROSPECTIVE 4E TRIMESTRE 2025

- Formation le 13 octobre : les démarches administratives en ligne plus facilement
- Rencontre secrétaires de Mairie 7 octobre
- Rencontre Carsat (conférence et rendez vous) 6 octobre

SOMMAIRE

- **L'EDITO**
- **DATES CLES**
- **FOCUS SUR:**

LA RETRAITE PROGRESSIVE

DATES CLES

QUELQUES ACTUALITÉS ADMINISTRATIVES

- Pour les retraités l'abattement de 10% sera remplacé par une somme forfaitaire de 200 euros.
- Le mode de calcul du diagnostic de performance énergétique va évoluer au 1er janvier 2026 permettant d'améliorer l'étiquette de milliers de logements.

LES PROJETS DE LA FRANCE SERVICES DE DECLICC

- Les ateliers, animations... seront à retrouver sur notre site internet declicc73.fr tout le long de l'année 2026 et vous seront rappelés dans les newsletters.

L'ÉDITO



Une nouvelle année commence. C'est aussi le temps du **bilan de l'année précédente.**

- **L'année 2025** a vu une augmentation du nombre de personnes venues en France Services par rapport à l'an dernier.
- C'est aussi un soutien au numérique par la mise en place d'ateliers permettant une plus grande autonomie dans la gestion des démarches administratives.
- Un contact régulier avec les différents partenaires nationaux et locaux ont permis une orientation et un meilleur suivi des dossiers des personnes.
- Enfin, dans un objectif de proximité, l'année 2025 a été l'occasion d'élargir notre champ d'action avec l'ouverture le 20 août d'une **antenne France Services à Saint François Longchamp que vous pouvez joindre au 07 43 01 84 27.**

Pour 2026 nous souhaitons continuer sur notre lancée :

- Vous accompagner dans le cadre de rendez-vous.
- Mettre en place des ateliers numériques dans le but de soutenir l'autonomie dans les démarches administratives.
- Continuer à créer du lien avec les partenaires pour mieux appréhender vos demandes.
- Mais aussi être à votre écoute sur vos difficultés d'accès aux droits et sur les outils dont vous pourriez avoir besoin.
- Enfin, nous souhaitons vous rappeler que vous pouvez retrouver notre actualité sur notre site internet .

Bonne Année 2026 à tous !!

Isabelle et Joëlle (France Services)

declicc73.fr



INFORMATIONS

88, route de la Combe. 73130 St Etienne de Cuines

04.79.56.22.66

franceservice@declicc73.fr

declicc73.fr



Communauté de Communes
du Canton de La Chambre

